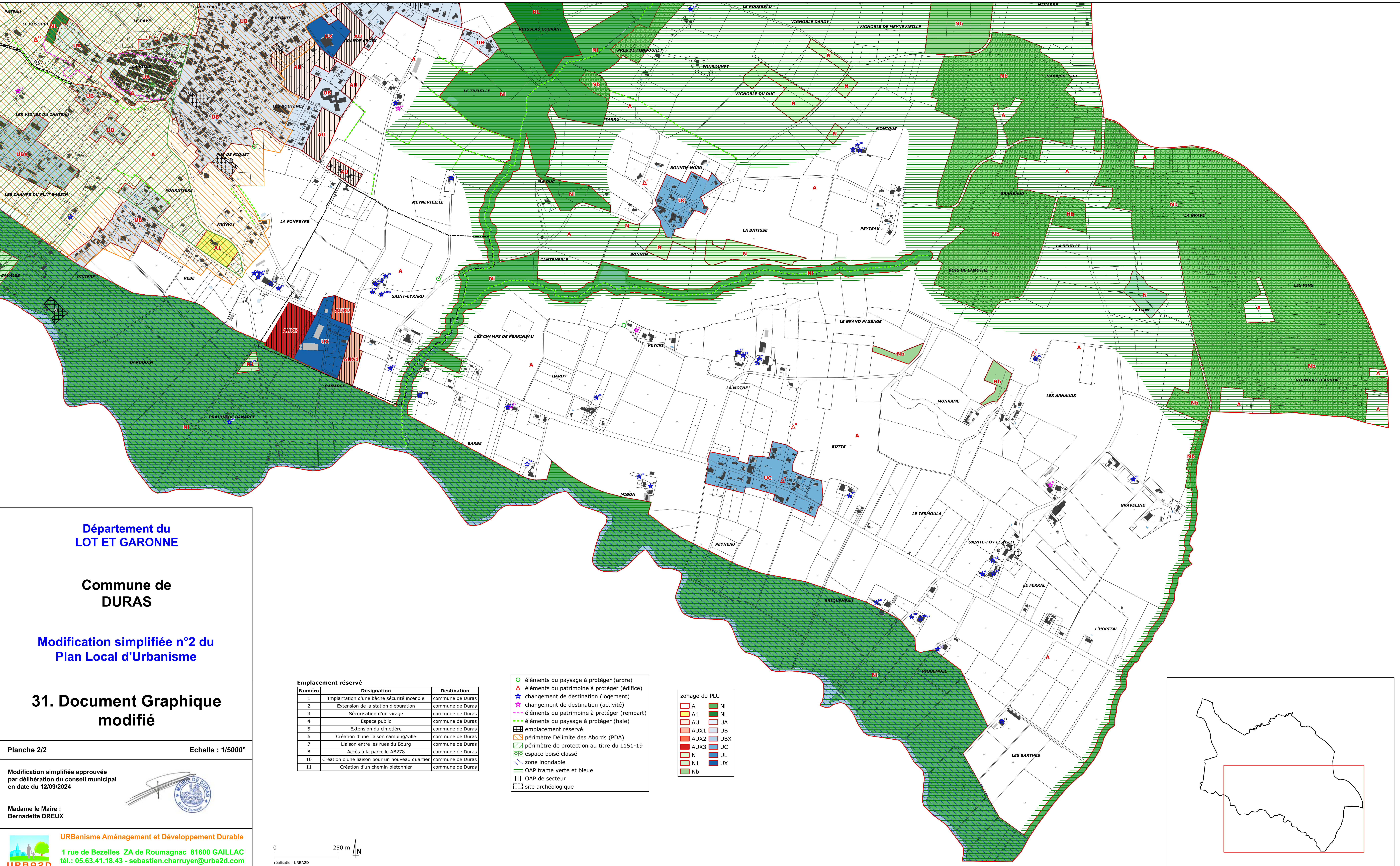




Département du
LOT ET GARONNE

Commune de
DURAS

Modification simplifiée n°2 du
Plan Local d'Urbanisme

31. Document Graphique
modifié

Planche 2/2

Echelle : 1/5000°

Modification simplifiée approuvée
par délibération du conseil municipal
en date du 12/09/2024



Madame le Maire :
Bernadette DREUX

URBANISME Aménagement et Développement Durable

1 rue de Bezelles ZA de Roumagnac 81600 GAILLAC
tél.: 05.63.41.18.43 - sebastien.charruyer@urba2d.com

Emplacement réservé		
Número	Désignation	Destination
1	Implantation d'une bâche sécurité incendie	commune de Duras
2	Extension de la station d'épuration	commune de Duras
3	Sécurisation d'un virage	commune de Duras
4	Espace public	commune de Duras
5	Extension du cimetière	commune de Duras
6	Création d'une liaison camping/ville	commune de Duras
7	Liaison entre les rues du Bourg	commune de Duras
8	Accès à la parcelle AB278	commune de Duras
10	Création d'une liaison pour un nouveau quartier	commune de Duras
11	Création d'un chemin piétonnier	commune de Duras

- éléments du paysage à protéger (arbre)
- ▲ éléments du patrimoine à protéger (édifice)
- ★ changement de destination (logement)
- ☆ changement de destination (activité)
- éléments du patrimoine à protéger (rempart)
- éléments du paysage à protéger (haie)
- ▨ emplacement réservé
- ▨ périmètre Délimite des Abords (PDA)
- ▨ périmètre de protection au titre du L151-19
- ▨ espace boisé classé
- ▨ zone inondable
- ▨ OAP trame verte et bleue
- ▨ OAP de secteur
- ▨ site archéologique

- zonage du PLU
- A

A1

AU

AUX1

AUX2

AUX3

N

N1

Nb

Ni

NL

UA

UB

UBX

UC

UL

UX

